



Clé de répartition de l'aide de l'Etat à la presse 2019

Télévision

Durée d'émission et de diffusion	Montant alloué
de 0 à 14 heures de diffusion	2 720 000F
de 15 à 19 heures de diffusion	3 020 000F
de 20 à 24 heures de diffusion	3 245 000F

Radio

Typologie	Durée d'émission et de diffusion	Montant alloué
Commerciales	de 0 à 14heures	920 000 F
	de 15 à 19heures	1 220 000 F
	de 20 à 24 heures	1 820 000 F
Communautaires	de 0 à 14 heures	695 000 F
	de 15 à 19 heures	845 000 F
	de 20 à 24 heures	995 000 F

Presse écrite

Périodicité	Tranche	Pourcentage de parution	Montant alloué
Quotidiens	T1	51 à 69 %	1 520 000 F
	T2	70 à 79%	1 670 000 F
	T3	80 à 100%	1820 000 F
Bihebdomadaires	T1	51 à 69 %	1125 000 F
	T2	70 à 79%	1 445 000 F
	T3	80 à 100%	1 670 000 F
Hebdomadaires	T1	51 à 69 %	1 145 000 F
	T2	70 à 79%	1 295 000 F

	T3	80 à 100%	1 445 000 F
Bimensuels	T1	51 à 69 %	770 000 F
	T2	70 à 79%	1 070 000 F
	T3	80 à 100%	1 220 000 F
Mensuels	T1	51 à 79 %	595 000 F
	T3	80 à 100 %	670 000 F
Trimestriels	T1	51 à 79 %	190 000 F
	T2 :	80 à 100 %	320 000 F

Le Président de la Commission technique



Badjibassa BABAKA